



FRANCE AVC 35
Maison associative de la Santé
36, Bld Albert 1er
35200 RENNES
tél. :02 99 53 48 82
courriel: associationfranceavc35@gmail.com
www.franceavc.com ou www.franceavc35.fr

Notre plan d'actions en 2017

Administratif

- Refonte de la plaquette de l'association
- Animation page facebook et site internet
- Demande de subvention CPAM et Ville de Rennes
- Participation au CRUQPC en tant que représentant d'utilisateurs Pôle Saint Helier (représentant Christian Juchault) et CH Bain de Bretagne (représentant Jean Claude Huon)
- Formation des bénévoles : comptabilité et trésorerie
 - o Participants : Antoine Gilbert et Carole Vallerie

Information sur l'AVC

- 10 janvier 2017 Conférence de presse organisée par France AVC35 sur l'Atelier du mouvement / Bym et Pôle St Hélier : reportage TV Rennes, France 3 Bretagne, Articles Ouest France et Bretagne économique
- 21 janvier 2017 : assemblée générale / galette des rois
- 11 Février 2017 : Participation à la journée du cœur à Rennes, pilotage par association Atout Cœur. 2 stands seront tenus par France AVC35 : maison des associations et Clinique Saint Laurent à Rennes

- 2 mars 2017 : les jeudis de la santé – thème l'AVC en collaboration avec la ville de Rennes
 - o Animation Dr Kelly Menesson – médecin du travail et vice présidente France AVC35
- 30 Mai 2017 : réunion publique à Redon en co organisation avec le service santé de la mairie de Redon – animation Dr Cahagne – service de neurologie CHU Rennes



L'accident vasculaire cérébral , parlons-en !

Qu'est ce qu'un AVC ?
 Comment se manifeste-t-il ?
 Peut-on l'éviter ou le prévenir ?
 Quels sont les facteurs de risques ?
 Y a-t-il des signes d'alerte ?

Entrée libre et gratuite, conférence animée par un neurologue praticien hospitalier

Rendez-vous
Le mardi 30 mai 2017
à 18h15
 Cinéma Manivel
 12 quai Jean Bart - Redon



- Octobre 2017 : réunion d'information AVC avec l'université du temps libre pays de Vitré
- Octobre 2017 : réunion d'information AVC – animation Dr Taurin – service de neurologie CH St Malo
- Projet Pulsaction : information, sensibilisation sur la fibrillation auriculaire avec le CHU de Rennes à la demande des neurologues –
 - o Collaboration Dr Stéphane Vannier, responsable médical – service de neurologie CHU Rennes
- Informer sur l'AVC à l'occasion du projet de P.Hingé, monter un plan d'action pour l'Ille et Vilaine : action sur la fibrillation auriculaire
- Développement d'une « section sur la côte d'Emeraude » - Territoire 6 – avec le CH de Saint Malo
 - o Collaboration Dr Grégory Taurin, neurologue CH St Malo
 - o Pilote : Pierre Ulliac, France AVC35
- Sensibilisation des futurs professionnels auxiliaire de vie – AFPA à Rennes
 - o Février 2017 : animation Elie Martin

Activité adhérents

- Activité gymnastique adaptée avec ALMelesse
- Natation adaptée à Villejean Rennes
- Promotion du livre de Pierre Hingé – service de neurologie CHU Rennes
- Collaboration et atelier du mouvement avec start up BYM au Pôle St Hélier à Rennes
- Café AVC : une rencontre trimestrielle des adhérents chez fourchettes et compagnie à Rennes
 - o Atelier collectif BYM
 - o Sortie en mer sur la côte d'Emeraude, association Dinard ...
- Café des aidants : Clic Alliages sur la commune de Cesson Sévigné , Clic Côtes d'Emeraude
- Permanence tous les 3^{ème} lundis du mois à la Maison associative de la santé à Rennes
- Journal de l'association et diffusion par mail des actualités ...

Autres idées ? Envoyez nous vos souhaits par courrier ou par e-mail

Rappel du plan d'actions possible

Axe 1 : améliorer la prévention et l'information de la population avant, pendant et après l'AVC	
Action 2 : Informer la population sur l'AVC, depuis les signes d'alerte jusqu'à l'accompagnement du handicap	

<p>Sous action 2.1. : Concevoir et diffuser des campagnes d'affichage et radiodiffusées sur la reconnaissance des signes de l'AVC et la conduite à tenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2.11 campagne d'affichage - 2.12 campagne radiodiffusée 	
<p>Sous action 2.2. : Former les collégiens et lycéens à la reconnaissance des premiers signes d'un AVC et à la conduite à tenir</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.21 : un collège lycée enseignement général 2.22 : un centre de formation professionnelle (auxiliaire de vie, AS...) 	
<p>Sous action 2.3. : Diffuser aux patients et à leurs aidants des documents d'information sur l'AVC et sur l'accompagnement du handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.31 rédaction / diffusion du journal 2.32 diffusion à l'intérieur du service neurologie – MPR CHU – Pôle St Hélier 2.33 permanence, écoute et visite à domicile – (J.Claude / Marie) 2.34 page facebook 2.35 site internet 	
<p>Sous action 2.4. : Former les aidants familiaux sur l'AVC et à l'accompagnement du handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.41 Identifier les actions existantes sur le territoire 	
<p>Action 3 : Développer l'éducation thérapeutique du patient (ETP)</p>	
<p>Sous action 3.2. : Développer l'éducation thérapeutique pour les patients victimes d'AVC</p> <ul style="list-style-type: none"> 3.21 le patient expert 3.22 la natation adaptée 3.24 la gymnastique adaptée 	
<p>Action 4 : Poursuite de la participation des ministères et des agences régionales de santé à des actions de sensibilisation du public, en lien avec les associations de patients</p>	
<p>Axe 2 : mettre en œuvre des filières de prise en charge et les systèmes d'information adaptés</p>	
<p>Action 5 : Placer l'AVC comme priorité du projet régional de santé ; la mettre en œuvre à travers les schémas régionaux de prévention, d'organisation des soins (volets hospitalier et ambulatoire) et d'organisation médico-sociale</p>	
<p>Action 6 : Définir le contenu d'une consultation « bilan » post AVC, l'expérimenter et la mettre en œuvre</p>	
<p>Action 7 : Organiser la prise en charge des AVC de l'enfant</p>	
<p>Sous action 8.1. : Développer les outils « système d'information » de la prise en charge des AVC dans le système d'information de santé, intégrant la télémédecine</p>	
<p>Sous action 8.2. : Contribuer à l'amélioration des informations relatives aux déficiences dans les systèmes d'information médico-sociaux</p>	
<p>Axe 3 : assurer l'information, la formation et la réflexion des professionnels</p>	
<p>Action 11 : Développer les formations relatives à l'AVC pour faire évoluer les compétences des professionnels de santé</p>	
<p>Sous action 11.2. : Développer des programmes de formation des professionnels à l'éducation thérapeutique concernant les maladies cardio-neuro-vasculaires, dont l'AVC</p>	
<p>Action 12 : Poursuivre l'élaboration de protocoles opérationnels, de recommandations de pratiques professionnelles, de référentiels nationaux de prise en charge de l'AVC</p>	
<p>Sous action 12.1. : Préciser certains protocoles opérationnels en cas d'AVC ou de suspicion d'AVC</p>	
<p>Sous action 12.4. : Informer les professionnels sur les dispositifs mobilisables pour l'accompagnement des personnes atteintes de handicaps post AVC</p>	
<p>Action 13 : Améliorer les pratiques des professionnels de santé</p>	
<p>Sous action 13.1. : Poursuivre le programme pluriannuel de prévention cardio-vasculaire de l'assurance maladie – action en direction des médecins</p>	
<p>Sous action 13.2. : Poursuivre le programme pilote de la Haute autorité de santé d'amélioration des pratiques professionnelles dans la prise en charge de l'AVC</p>	
<p>Sous action 13.3. : Assurer la sensibilisation des médecins traitants aux recommandations de la HAS pour améliorer le suivi de l'AVC par les médecins libéraux</p>	
<p>Action 14 : Développer la réflexion éthique pluri professionnelle des acteurs de l'AVC</p>	
<p>Axe 4 : promouvoir la recherche et veiller aux équilibres démographiques</p>	
<p>Soutenir la recherche : 9 euros par adhérent</p>	